

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÉOLUTION NO CA09 20 0301  
 ADOPTÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION,  
 DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (LAS-0041)**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes donné :

QUE le conseil a adopté à sa séance du 4 mai 2009, un premier projet de résolution portant le numéro CA09 20 0301 visant à autoriser deux logis au sous-sol et sept unités de stationnement extérieur pour l'immeuble localisé au 9043 rue de Matane.

QU'une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 juillet 2009 à 19 h, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou un autre membre du conseil, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE l'objet de ce projet vise à autoriser deux logis au sous-sol plutôt qu'un et sept unités de stationnement extérieur plutôt que huit pour l'immeuble localisé au 9043 rue de Matane, et ce, malgré l'article 6.1.3.b) et 6.1.5.1.c) du Règlement de zonage de l'arrondissement de LaSalle relativement à l'usage et aux normes de stationnement.

QUE ce projet particulier se situe dans la zone H05-22, tel qu'illustré ci-dessous.

QUE ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire et qu'il peut être consulté au Bureau Accès LaSalle situé au 55 avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

DONNÉ À LASALLE, ce 25 juin 2009.

Marc Morin  
 Secrétaire d'arrondissement

**PUBLIC CONSULTATION MEETING CONCERNING DRAFT RESOLUTION NO. CA09 20 0301  
 ADOPTED IN CONFORMITY WITH THE PROVISIONS OF THE BYLAW CONCERNING SPECIFIC  
 CONSTRUCTION, ALTERATION OR OCCUPANCY PROPOSALS FOR AN IMMOVABLE (LAS-0041)**

**PUBLIC NOTICE** is hereby given:

THAT the Council has adopted at its meeting of May 4, 2009, a first draft resolution bearing number CA09 20 0301 to authorize two dwellings in the basement and seven exterior parking spaces for the building located at 9043, rue de Matane.

THAT a public consultation meeting will be held on July 6, 2009, at 7:00 p.m. in the City Borough Chamber located at 55 avenue Dupras, LaSalle. During this public meeting, the Mayor, or another member of Council, will explain the draft resolution, as well as the effects of its adoption; and will hear those persons who wish to express themselves on the subject.

THAT the purpose of this particular project is to authorize two dwellings in the basement instead of one and seven exterior parking spaces instead of eight for the building located at 9043, rue de Matane, and this, in spite of articles 6.1.3.b) et 6.1.5.1.c) of zoning bylaw 2098 related to uses and parking norms.

THAT the particular project is situated in Zone H05-22, as illustrated below and that this draft resolution is subject to approval by referendum.

The draft resolution may be consulted at the office of the *Bureau Accès LaSalle*, located at 55 avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

GIVEN AT LASALLE, on June 25, 2009.

Marc Morin  
 Secrétaire d'arrondissement

